

11. Coutumes et traditions



Je me souviens...

“ En place ”

« *P*endant les vacances, mes parents me plaçaient.

J'allais "en champs" garder les vaches, les chèvres et les dindes.

A 12 ans j'avais 10 chèvres à soigner toute la semaine et le samedi, jour de marché, je gardais les deux enfants de 6 mois et 4 ans.

Faites-y faire maintenant !

J'étais logée et nourrie ; mes parents recevaient une somme d'argent employée à l'achat des galoches.

Je ne me plaignais pas car j'avais une bonne patronne ; elle me laissait même aller à la messe le dimanche.

Beaucoup d'enfants dès 4 ou 5 ans gardaient les dindes l'été.

A quinze ans, j'allais faire la lessive au Gontard mais avant je devais traire les vaches.

J'allais aussi aider pour les vendanges. »

Julienne Picard s'en est souvenu.



Les galoches : grosses chaussures à semelles de bois.

Aller "en champ" : conduire les bêtes au pré et les surveiller.

Panser les bêtes : s'en occuper, leur donner à manger, à boire, refaire les litières, traire, faire téter les veaux.

Je me souviens...

Des périodes rigoureuses.

Julienne raconte :

« En 1917, il a fait si froid que les troncs des mûriers éclataient. Les poules et les lapins crevaient de froid. Nous pensions à nos soldats là-bas sur le front. Il fallait faire face à la pénurie des matières premières essentielles. C'était à qui serait le plus débrouillard ! On se communiquait les recettes les plus avantageuses. Ainsi, je me souviens, on appelait ça les « ersatz » (ce mot allemand signifiant « remplacement » fut employé chez nous après 1915). »

De ces périodes de restrictions, quelques recettes ont ressurgi des mémoires, ainsi :

La fabrication du savon,

De la graisse animale (souvent d'agneau) était fondue lentement avec de la soude caustique, de l'eau, du talc et de la résine. La réaction produisait un amalgame doré qui était rincé et versé chaud sur des plaques en une couche épaisse de 10 cm environ. Lorsque la pâte était « prise », il fallait découper en cubes, pour former les futurs savons. Le séchage se poursuivait sur les hauts de placards pendant des semaines.

Le sucre,

Les betteraves sucrières cultivées au jardin ou à « la terre » étaient râpées à la râpe à carottes puis mises à bouillir dans de grands chaudrons. Il fallait remuer très longtemps cette mélasse qui devenait de plus en plus consistante. Une fois étalée sur des plaques, la pâte durcissait.

C'est au marteau que l'on cassait les morceaux de sucre.

Le café,

Pour remplacer le café, **Germaine Brunaud** en a coupé des racines de chicorée !

« Je les coupais d'abord en lanières fines puis en petits cubes. Puis il fallait placer ces petits cubes de chicorée dans la boule du torrificateur. Le charbon brûlant en dessous faisait griller la chicorée tournée dans la boule. Cela sentait bon ! Mais il fallait s'arrêter à temps ! L'orge aussi pouvait être grillé, ce n'était pas mauvais ! ».



le torrificateur utilisé par Germaine

Je me souviens...

“ La Buye ”

*Avant que soit venu la St Yves (19 mai)
N'entreprends point grande lessive*

C'est dire toute l'importance que prenait la lessive de printemps ! Et ne disait-on pas qu'il fallait s'en abstenir les vendredis et les semaines de fêtes religieuses ! On pratiquait encore dans les années 1930-1940 la lessive à la cendre. **Georgette Rousset**, fille Margeriat, encore enfant dans ces années là, se souvient.

« Ma mère mettait la cendre dans un sachet en tissu, bien fermé : de la vraie cendre de bois, prise dans la cheminée et tamisée. La veille, on mettait le linge « à tremper » dans de l'eau savonneuse et j'aidais à le frotter à la brosse. Le lendemain, les sachets de cendre étaient placés au fond d'un cuvier, grand « baquet » de bois, muni d'un trou à la base (ou d'un robinet). Nous placions le linge au-dessus. L'eau bouillante des chaudrons ou de la chaudière était versée sur le linge et récupérée sous le cuvier et reversée à nouveau. Après plusieurs « passées », l'eau devenait brun foncé. Ensuite il fallait laver. »

Certaines familles possédaient un local approprié, la buanderie. Lorsqu'il y avait un lavoir au village, le linge y était emporté et battu avec le « batillon » sur la planche à laver. Aucune photographie du lavoir public de Vernioz n'a pu être retrouvée ; il était situé à l'emplacement de la maison de M. **Joseph Guillot**.



Pour le rinçage,
il fallait beaucoup d'eau.

Georgette se souvient :

*« Ce n'était pas rien ! Il fallait les soulever,
les rouler, les taper ces grands draps lourds !*

*Nous allions rincer dans le ruisseau du
Bouzançon et nous remontions la côte avec les 2 paniers de linge à l'aide du cerceau autour de
nous. »* (Cercle de bois qui éloignait les paniers et protégeait les genoux des coups).

Pierre Plantier fut un des derniers à utiliser le cercle pour rapporter l'eau du « gour » à sa maison.

la buye : la lessive.

le gour : la mare.



rinçage à la Varèze

Odette Torgue se souvient elle aussi des trajets à la rivière ; le linge était chargé dans la carriole tirée par l'âne souvent récalcitrant et fantaisiste. (Plus d'une fois le linge s'est retrouvé renversé dans le pré...)

Julienne Picard qui habitait la Mayençonne allait rincer à la Varèze, une vache tirant la carriole ; les familles Piaton et Brunaud du Bois Marquis attelaient le cheval pour aller rincer au moulin et rapporter plusieurs bidons d'eau à la ferme.

Comme Georgette, plusieurs personnes se souviennent avoir aussi cueilli le long des chemins, les plantes de saponaire qui remplaçaient le savon très rare pendant la guerre. (Tiges et racines faisaient mousser l'eau).

L'utilisation de la lessiveuse en métal fut un premier progrès.

« Je ne vous parle pas de la première machine à laver ! Encore fallait-il avoir l'eau sur l'évier ! » conclut Julienne.

« J'en ai tiré des seaux au puits... »

L'eau, ce bien si précieux, était utilisée avec parcimonie par les familles pour la maison et les bêtes. L'existence d'un puits près de la maison était un luxe.

« Il fallait tirer longtemps la corde autour de la poulie pour remonter le seau » se souvient Georgette.

Les mares étaient entretenues car elles fournissaient une eau d'appoint pour les bêtes. Il fallait parfois aller puiser l'eau directement à la source.

Le père **Pierre Plantier** se ravitaillait à la source de Pivert située à plus de 200m de sa maison. Un simple grillage arrêtait les feuilles mortes et les animaux. L'eau n'avait jamais été analysée...



rinçage à la Varèze

Les familles Piaton, Brunaud et Remillier avaient aménagé des sentiers dans la forêt pour atteindre une source dans une combe abrupte.

Que de souvenirs de seaux renversés au retour !

Marcel Remillier avait fait creuser en 1953 une galerie souterraine dans son coteau pour atteindre le fond d'un puits creusé au sommet. Par cette galerie boisée longue de 40m, arrivaient les tuyaux. L'eau courante n'était plus qu'à 80 mètres de la maison. La construction d'un réservoir permit l'arrivée provisoire de l'eau en contrebas sur l'évier.

Les derniers travaux d'adduction d'eau de la commune se sont faits en 1971. Tous les "écarts" recevaient l'eau courante.

Offre communiquée et acceptée au Conseil Municipal du 15 avril 1903.

« ... M. de Terrebasse, propriétaire dans la commune, cède à titre gracieux aux habitants de la section de Vernioz, une parcelle de terrain sise dans le village au sud et joignant le chemin de grande communication n°37, destinée à l'emplacement et aux aisances d'un lavoir public qui sera alimenté par le reflux des eaux des deux fontaines publiques du village. Il fait cette concession à la condition qu'il recueillera le déversement de l'eau pour irriguer une prairie contiguë à la parcelle. »

*on étend les « pias »
et les chemises.*



*chemin
du lavoir .*



*départ
pour rincer à la Varèze.*

*vestige du passé ;
un lavoir à vernioz.*



Je me souviens...

« Les veillées ? C'était mieux qu'à présent ! »

*Autrefois, les soirées étaient longues près du feu,
Et les nuits, seulement trouées par les lanternes.
Mais les légendes s'évaporent en adieux,
Balayées par les vents modernes.*

Texte de Raymond Carras (Mon pays)

Germaine : *« Les veillées, c'était mieux qu'à présent ! J'étais contente d'accompagner mes parents ou de recevoir les voisins. Les hommes jouaient aux cartes. »*

Mimi : *« Les femmes tricotaient et bavardaient. »*

Adrien : *« Et on riait aussi ; on racontait souvent les mêmes choses. Même l'hiver, quand il y avait de la neige, on traversait bien sûr à pieds chez les voisins. Parfois c'était loin ; on dormait debout, nous les gosses. »*

Georgette : *« Enfants nous attendions ça ! Les kilomètres dans la nuit ne nous faisaient pas peur. Nous marchions tous à la queue leu, leu, nous traversions le ruisseau de Bouzançon et nous grimpons jusque chez Marcel Roux et chez Perrier. »*

Georges Mouchiroud a beaucoup joué aux cartes, mangé le saucisson et même écouté la TSF à la lumière du feu dans la cheminée pendant que les femmes tricotaient.

Georges se souvient surtout des veillées de Noël :

« Veillée festive, où l'on se rendait souvent à 15 ou 20 personnes, nous commençons à jouer aux cartes vers les 8 heures du soir. A pied, nous allions à la messe de minuit en laissant la surveillance de la cuisson de la dinde ou de l'oie aux plus anciens. Au retour, nous faisons le repas du Réveillon. Le retour était assez long vers les 4 heures du matin. Ce sont de bons souvenirs. »

« Tout d'un coup s'est fait le changement ! Je pense que c'est l'apparition de la télévision dans les foyers. »

Il y avait d'autres distractions dans l'année par exemple la vogue.

« Ah, nous aimions ça et nous l'attendions ! »

La vogue

*Le mot « vogue » répandu en Dauphiné est fort ancien
et signifie : affluence, foule de personnes.*

Une ordonnance de police de 1523 l'employait déjà ; elle défendait aux habitants de Grenoble d'aller aux vogues pour éviter l'extension d'une épidémie de peste.

A l'origine, c'était une fête du patron de la paroisse où la foule priait pour le maintien de la santé ou pour une bonne production de la terre. Petit à petit, à ces réunions religieuses se greffèrent des réjouissances populaires, danse et repas campagnards. La famille, les amis des environs étaient invités longtemps à l'avance.

« Vous viendrez manger pour la vogue. »

On mangeait le traditionnel « pâté », chausson fourré à la confiture d'abricot en forme de demi-lune et fabriqué par le boulanger du village.

Cette habitude se perpétue encore de nos jours.

Je me souviens...

Germaine Lioud et Gaby Remillier énumèrent les premiers manèges :

« Les balançoires en forme de barque, peintes en bleu où l'on montait à deux ; les pousse-pousse souvent à « la Charina » car il fallait beaucoup d'espace à ces sièges suspendus ; il fallait entendre crier et rire tous les jeunes ! Il y eut je crois, quelques accidents. Les chevaux de bois, bien sûr ; les stands de tir aux boîtes puis à la carabine ; les marchands de confiserie, d'oiseaux siffleurs à eau, de yoyos, de balles en tissu garnies de sciure.

Qui n'achetait pas un pistolet à eau pour arroser les filles, le pistolet à bouchon ou les pétards à sciure que l'on faisait « péter » près du lavoir ?

Avec l'arrivée des autos tamponneuses et des stands de tombola, de musiques tonitruantes, les anciens désertèrent la place devenue trop bruyante ; l'arrivée d'une jeunesse « de la ville », avide de musique et de distractions, donna une nouvelle orientation à cette fête familiale. »

« Nous dansions le dimanche soir sur la place éclairée de guirlandes ; à Vernioz, nous dansions carrément sur la route ; quand une voiture voulait passer, on se « tirait sur le côté ».

Les orchestres habituels furent les Pépino, une famille entière qui se déplaçait accompagnée du petit chien, les MaMiLou puis les frères Ottogali.

On usait toutes nos chaussures ce soir là.

Et le lundi, on remettait ça l'après-midi, avec le concours de boules à la lyonnaise bien sûr et "le tir au lapin."

Dans un pot de terre suspendu à une corde tendue au-dessus de la route, il y avait soit un lapin vivant soit de l'eau, soit de la sciure. Conscrits et volontaires, les yeux bandés devaient avec une perche casser le pot suspendu. Il y eut aussi le tir à l'oie mais assez vite abandonné.



l'orchestre MaMiLou

Des nostalgiques de patois reconnaîtront les paroles de :

« **La Voigua de Saint Arban** »

(La vogue de Saint Alban)

1 - *A la Voigua de Saint Arban*
L'an passa j'y fut bian content
J'vos vous conta
l'histoire Magnaud
Laissi voutra coummare
Et veni bare un pot

2 - *Je me levi de bon matin*
A Chalençais jé pra lou train
La machina courave
Magnaud
La chaminaye fumave
Lou long d'li couteaux

3 - *En devalan de mon wagon*
J'entendi peta lou canon
Le bouites de la fête
Magnaud
Me cassavons la tête
J'érou to brelot

4 - *En montant pé lou couteau*
Je coummenci à prendre chaud
Lou gouzi me brulave
Magnaud
La seuille dégoulinave
Coumme dian un tuyau

5 - *Et apré avé bian dinia*
Je passi tota ma véprena
Pe trova ina païse
Magnaud
Pe liou dire ina betise
Ou coqueran de biau

6 - *Je vi de tables dian in aco*
Avé de bouteilles auto
J'empougni la proumire
Magnaud
Et sans fére de magnire
Je bevi ou goulot

7 - *La musique vint a passa*
Al me fi to ressauta
Lo trombonne Trombounave
Magnaud
Li tambos cabassavons
Coumme su un touniau

8 - *Apré j'ailli ou champ de mä*
Je visitien tu li bazas
Li lutteux se batave
Magnaud
Lou monde se pioutave
Avé tu lo pitios

9 - *Je m'approuchi gaillardamment*
Dina jouéna qu'ayi vingt ans
L'étyi d'la Charina
Magnaud
J'ayinama bloda neuva
El ayi sou sabots

10 - *Je liou proposi ina Polka*
Al voussi pas n'en fére de cas
Je liou parli d'ina valse
Magnaud
Al me fit la grimace
Et me viril ou dos

11 - *Quand je vis qu'a Saint Arban*
De sautilli n'ayi pas mouyan
Je me meti à bare
Magnaud
Vous ne voudria pas crare
Combian j'voudi de pôts

12 - *Quand je voussi m'en retourna*
Je fasien bian d'fameux écâts
La téta me virave
Magnaud
Falli vare coumme je courave
Et j'rentri ou grand galop

Les conscrits



Les conscrits de l'année étaient les acteurs de ces vogues ; souvent s'y associaient les cafetiers pour les festivités du lundi.

Le conseil de révision restait le point de départ de l'année des conscrits et permettait d'arborer la cocarde « bon pour le service » comme en témoignent les photos qui suivent.

Classe
1914



Classe
1920



Classe
1922



Classe
1923



Classe 1926



*Classe
1928*

COMMUNE DE VERNIOZ & SAINT-ALBAN-DE-VAREZE



Classe
1930

TERRIER, Phot.

CLASSE 1930

VENNE (laire)

Classe
1934



Communes de VERNIOZ - ST-ALBAN-DE-VAREZE



Classe
1941

Silvandre
Grosjean
Vincent
Lorenzini
Marie
Pacini
Classe 1941
Victor Fiquet
Simon
Pignatelli
Studio P. Tardieu

Classe
1943



Des surnoms étaient facilement donnés aux habitants de villages voisins ; surnoms que les jeunes d'aujourd'hui ne connaissent plus ou ne comprennent plus.

Rassemblons nos souvenirs avec l'aide de quelques anciens
et citons ces jeux de mots un tantinet railleurs.

Li choqua -matafans (Saint Alban)

Li choqua-mourres de Vargne (Vernioz)

Li fanaiants dou Gontâ (le Gontard)

Li fanfarons de le Coutes (les Côtes d'Areu)

Li chanilles de la Chapelle (la Chapelle de Surieu)

Li coupa courroyes de Barives (Auberives)

Li renats d'Assi (Assieu)

Li mirons de la Tour du Pin

La présence d'une boulangerie à Saint Alban expliquant « Les mangeurs de matefins »
La présence de mûriers à Vernioz expliquant « Les mangeurs de mûres »

Ces quolibets étaient hélas parfois sujets à querelles lorsque les soirs de vogue, les groupes un peu « échauffés » s'affrontaient.

Je me souviens...

La foire

Une autre manifestation très attendue et très fréquentée, était la foire ; institution très ancienne puisque portée dans les comptes-rendus municipaux du 10 messidor an 8 de la République (juin 1799).

Le 10 messidor an 8 : réunion exceptionnelle du conseil municipal.

« ...Le maire de la Commune de Vernioz, informe que l'on tient aujourd'hui de cadî, une foire dans le chef-lieu de la Commune au mépris des lois sur les fêtes décadaires... »

Le maire de la Commune de Vernioz, informe que l'on tient aujourd'hui de cadî, une foire dans le chef-lieu de la Commune, au mépris des lois sur les fêtes décadaires,
Considérant que les lois sur les fêtes décadaires défendent expressément de tenir les jours les
aucunes foires, ni marchés,
Considérant que le tableau des foires du département de l'Isère, fixe la foire de Vernioz
au 11 messidor, et non au 10, et qu'il ne sait pourquoi le peuple s'est rassemblé aujourd'hui pour tenir
arrête que l'adjoint de la Commune de Vernioz (faisant fonction de commissaire du
pouvoir exécutif dans les affaires qui regardent la police), fera sur le champ battre la caisse
pour avertir le peuple qu'il ne peut se rassembler aujourd'hui pour tenir la foire sans contredire
aux lois sur les fêtes décadaires, que la foire est fixée au 11 messidor, conformément
au tableau des foires du département, et que les marchands ayant assemblés leurs bestiaux
à plier et former leurs marchandises sous les peines portées par les lois.
arrête au surplus, que le présent sera publié et affiché au lieu où se tient la foire,
et qu'un extrait en sera envoyé ensuite au sous-préfet de l'arrondissement communal de Vernioz.
fait et arrêté à Vernioz, à 10 heures du matin, le 10 messidor an huit de la Rep. f.
Epurion
G. P. M. M.

la date de la foire est fixée au 11 messidor sur le tableau des foires du département de l'Isère

La date de la foire se modifia par la suite et fut fixée au 30 juin. Mais une fête patronale la précédant le 29 juin, la foire périclita et disparut même entièrement.

« ... il conviendrait pour la prospérité d'y réintroduire le commerce des animaux.
... les nombreux et vastes terrains qui environnent le village et le chemin de la Varaize qui le traverse, offrent des emplacements magnifiques.
... il conviendrait pour la prospérité de la commune d'établir un poids public. »

Un budget sera effectivement attribué pour l'achat d'un poids à peser.

FOIRE DE VERNIOZ

Le Maire de Vernioz a l'honneur d'informer le public que la foire de Vernioz, dite ST-PIERRE, aura lieu cette année le MERCREDI 29 JUIN.

Les étrangers y trouveront tout le confortable nécessaire.

Le Maire de Vernioz
DURIF.

Jean-François Durif exerça plusieurs mandats de 1892 à 1908.

A Saint Alban,
en 1881

Des arguments favorables à l'établissement d'une foire sur le site de Saint Alban.

«... Le hameau de Saint Alban offre une certaine agglomération sur le chemin de grande communication d'Auberives à Pommier, compte plus de 300 habitants, possède une place publique, trois auberges, un débit de tabac et des eaux en abondance à proximité. »

Arguments convaincants.

Un arrêté municipal du 26 mai 1881 fixe la date de la foire au lundi après le 16 mai, arrêté toujours valable. De nos jours, la vogue ne peut avoir lieu qu'à partir du 15 mai.

D'autres festivités Jalonnaient l'année...

Mardi gras et le 1^{er} Mai étaient des traditions bien ancrées et le sont encore.

Les plus jeunes déguisés et masqués parcouraient en petits groupes les chemins de campagne, s'arrêtant dans les maisons pour récolter dans leurs paniers, bugnes et friandises. En défilés plus importants, ils traversaient la grande rue. Cela se passait le jeudi, jour où il n'y avait pas classe, la semaine de Mardi gras.



Les conscrits, eux, « chantaient le Mai » de nuit et récoltaient œufs et argent pour préparer leur vogue, en faisant beaucoup de bruit dans la campagne, un grand charivari.

Mais au fait ! « Faire charivari » est une coutume très ancienne dont se souvient **Madeleine Durand**.

« Lorsqu'une personne avait suscité des mécontentements, les jeunes gens faisaient, de nuit, un fracas terrible devant la maison, sous les fenêtres : bruits de casseroles, de chaudrons accompagnés de cris et de huée.

Cela, plusieurs soirs de suite parfois ! »

Cette manifestation bruyante était aussi organisée pour sanctionner des « alliances scandaleuses » ou le « désordre » dans les ménages. Le charivari avait lieu à n'importe

quel moment dans l'année et en principe dans la nuit qui suivait le mariage, objet du scandale.

L'atmosphère restait souvent bon enfant et se terminait quelquefois autour de la table...

Les feux de la Saint Jean étaient aussi sujets à rassemblements. Cela se tenait le soir du 23 juin, veille de la fête de St Jean Baptiste. Cette fête, héritière des fêtes païennes célébrant la fertilité agricole au moment du solstice d'été ne se pratique plus sous la même forme qu'autrefois.

Georgette se souvient...

du feu fait dans son hameau, vers la Picardie ; les voisins se réunissaient tout autour. Dans le village de Vernioz, cela se passait soit dans un pré en contrebas de l'église soit à la sortie du village, « à la Crouze ».

Toute la jeunesse faisait des rondes et sautait au-dessus des flammes.



derrière l'actuel commerce "La Fontaine" à Vernioz



Les fêtes de la Terre

Chaque année, dans des villages différents, avait lieu ce rassemblement intercommunal.

Dans un grand champ, le dimanche matin :
C'était la messe dite en plein air avec la présence de plusieurs prêtres.
Suivait le repas champêtre.

L'après midi, c'était le défilé des chars décorés, tirés par les tracteurs.

Un thème était fixé, chaque année différent. Il y eut ainsi pour la commune, des marins, des gitans, des Niçois, des Russes, des Tahitiennes...

Il fallait plusieurs semaines pour construire l'armature en bois du décor ; les garçons sciaient, clouaient, collaient les panneaux sur le char remisé sous un hangar. Les filles, elles, confectionnaient fleurs, coiffures et costumes.

A ces fêtes ont succédé les rencontres inter-villages ; des équipes des villages voisins, s'affrontaient dans des jeux tels que tir à la corde, course en sac, course en brouette, tir de fléchettes, radio crochet pour les chanteurs.



les défilés de chars



un char qui reçut le 1er prix





les Gitans -1952

les Niçois - 1951



La Saint Vincent

Saint Vincent, patron des vignerons et des vendangeurs est fêté dans les régions viticoles, le 22 janvier.



banquet de la St Vincent

Depuis plus d'un siècle, la fête de la Saint Vincent a été instituée au village de Saint Alban.

Raymond Blanc et Joanny Durand ont sorti photos et souvenirs,

« C'était une confrérie avec ses règles et ses rituels ; ainsi n'avaient droit d'adhérer, que les habitants de Saint Alban.

Les adhérents de tout âge payaient une cotisation et se réunissaient une fois par an, le 22 janvier, pour un banquet.

Le matin, était célébrée une messe au cours de laquelle les membres de l'association portaient le drapeau aux symboles de Saint Vincent.

A la communion, le pain bénit était remplacé par la brioche offerte par les adhérents.

Ensuite, un apéritif ouvrait le repas où était invité le prêtre. Ce repas avait lieu une année au café Durif et l'autre année au café Chardon.

Le président en place offrait le vin de l'amitié, le vin « à la française », c'est-à-dire un vin chaud sucré et aromatisé.

Le futur président était élu ce jour-là mais pour l'année suivante.

Sur les photographies, on posait avec la cocarde, entourant le président futur porteur du bouquet, bouquet remis par le président en place. »

Joanny ajoute :

« Un autre rituel très important était l'obligation d'assister aux funérailles d'un des nôtres. Un petit carton envoyé à chacun devait être remis à la sortie du cimetière ; les manquants devaient s'acquitter d'une amende.

Chacun portait la cocarde ; le porte-drapeau et les porteurs accompagnaient le cercueil recouvert du drap aux insignes de Saint Vincent. »

(Drapeau et drap ont été perdus depuis le départ du corbillard.)

Aujourd'hui, la tradition se perpétue mais les règles se sont assouplies ou ont disparu.

La date du repas est celle du dimanche le plus proche du 22 janvier et les habitants de Vernioz ou d'ailleurs y sont invités.

sur la photo, à droite du prêtre, le père Sagnol, le futur président M. Denoly

